

Un Américain « pur limousin »

INDUSTRIE DU PAPIER

L'usine de pâte à papier de la multinationale américaine International Paper de Saillat cherche à se fondre dans le paysage et dans l'économie locale

GEORGES CHATAIN

Saillat-sur-Vienne (Haute-Vienne),
envoyé spécial

L'épaisse couverture du bocage se déchire brusquement, pour laisser la place à un complexe industriel aux hautes structures verticales, couronnées de panaches de vapeur. C'est à Saillat-sur-Vienne (Haute-Vienne), 780 habitants, la principale unité européenne d'International Paper, leader mondial de la production papetière basé au Tennessee (Etats-Unis). Une multinationale qui joue aux PME du terroir.

L'usine est spécialisée dans le papier de reprographie. Elle est dite « intégrée », c'est-à-dire qu'elle assure l'ensemble du processus de fabrication : en amont, la collecte annuelle de quelque 1,4 million de tonnes de bois (70 % de feuillus, 30 % de résineux) pour une production de 320 000 tonnes de pâte à papier ; en aval, 95 millions de ramettes de format A4 et A3 : 240 000 tonnes en papier blanc, 22 000 tonnes en papiers de couleurs (34 coloris). Le surplus de pâte est vendu, et même exporté.

L'usine de Saillat est, par la taille, la troisième unité industrielle du Limousin, derrière Legrand (appareillage électrique), à Limoges, et Blédina (agroalimentaire), à Brive (Corrèze). C'est en 1989 que la multinationale américaine a absorbé le papetier français Aussedat-Rey. Non sans traumatisme : la modernisation de l'usine, 350 millions d'euros d'investissements, s'était traduite par la disparition de plus de la moitié des emplois - de 1 150 à 490 - avant de remonter à 550, son effectif actuel. Mais à terme, affirme Annie Maréchal, responsable d'exploitation du département papier, la région devrait y gagner la création de plus de 4 000 emplois induits grâce à « une insertion respectueuse du tissu économique et environnemental régional ». Une démarche résumée par un néologisme maison,

En chiffres

Effectifs d'International Paper 60 000 salariés (dont 33 000 aux Etats-Unis) dans 24 pays en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Europe (France, Pologne, Russie, etc.).

Unités de production en France Arles (Bouches-du-Rhône), Baillif (Guadeloupe), Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire), Creil (Oise), Mortagne (Orne), Saillat (Haute-Vienne), Saint-Marcel (Haute-Loire).

Chiffre d'affaires 25 milliards de dollars en 2010.

l'« écolocalogisme », à savoir la production d'un « papier à la fois écologique et local, au plus près des sources d'approvisionnement et des destinataires finaux ».

L'approvisionnement en bois se fait dans un rayon 140 kilomètres autour de Saillat. « Et ce n'est pas un pillage de la forêt », précise Annie Maréchal : on valorise les coupes d'éclaircie, les élagages, les déchets des scieries ; l'usine est un moteur important du développement de la filière bois de la région. » Ce n'est pas si facile : la forêt limousine est privée à 95 %, émietlée entre quelque 150 000 propriétaires, qui possèdent chacun 3,9 hectares en moyenne. Seuls quelques dizaines d'entre eux ont une véritable pratique de gestion de leur exploitation sylvicole. Les parcelles à l'abandon sont nombreuses, les bûcheronnages et les scieries souvent artisanaux. Pour s'approvisionner, International Paper a créé une filiale adaptée à ce territoire difficile, le Comptoir des bois de Brive, 70 salariés, et a développé une

pratique d'encouragement à la gestion méthodique de la ressource forestière. Ce qui lui a valu la certification internationale Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC). Elle se flatte d'autres certifications, entre autres, la norme ISO 14001 qui codifie le « management environnemental » de son activité, et l'Eco-label européen qui « garantit l'aptitude à l'usage des produits et une réduction de leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie ».

Ce qui n'est anecdotique ni pour une industrie particulièrement polluante comme la production de pâte à papier, ni pour une région très attachée à son image « verte ».

Une ombre au tableau

L'histoire de l'entreprise est d'ailleurs jalonnée de conflits : pollution de la Vienne, nuisances olfactives (une terrible odeur de chou pourri) ressenties jusqu'à Limoges, à une trentaine de kilomètres de là. Depuis l'acquisition, Saillat dit être parvenu à une réduction de 78 % des émissions de CO₂, à un bilan carbone (351 kg/t) moitié moindre que la moyenne du secteur (650 kg/t), à la purification avant rejet des 60 000 m³ d'eau de la Vienne quotidiennement prélevés, à une autonomie énergétique à 85 % par différents circuits de récupération. De plus, l'usine fournit à l'agriculture 9 000 tonnes de cendres et 3 500 tonnes de carbonates pour l'amendement de plus de 6 000 hectares.

Cette affirmation d'excellence écologique cache cependant un point noir : une noria quotidienne de plus de 220 camions de 28 à 34 tonnes, « et même beaucoup plus avec les transports ponctuels », précise René Charles, le maire ADS (Alternative Démocratie Socialisme, la dissidence communiste régionale) de Saillat. Mais International Paper plaide non-coupable : c'est la SNCF qui a décidé de ne plus assurer par rail le transport du bois... ■